

Identification de l'hôpital
Grand Hôpital de Charleroi

Patient : ROCHE, JONAS
RUE DU LABORATOIRE 22 /011
B-6000 CHARLEROI

Rue du Campus des Viviers 1
6060 GILLY

Numéro I.N.A.M.I. : 7/10010/30/000
Numéro BCE : 0894384837
Téléphone : 060/11.07.00

ROCHE, JONAS

RUE DU LABORATOIRE 22 /011
B-6000 CHARLEROI

Numéro de facture : 254302055
Date de facture : 31/03/2025
Date d'envoi : 24/04/2025
Numéro de dossier : 0005042306

Date de naissance : 23/05/2019
Mutualité : 319/19052326986 (101/101)
Soins du : 05/03/2025
au : 27/03/2025

Communication:

Exceptionnellement des facturations complémentaires, pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles au moment de l'expédition de la première facturation, ou des rectifications peuvent être envoyées plus tard au patient.

Pour des explications complémentaires ou demandes de plus de détails concernant les prestations : adressez-vous à votre mutuelle ou à l'hôpital.

1. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs)	Stat. Disp. (1)	Admission	Date	Code (4)	Nbre	A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
Honoraires remboursables								

T

						A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
Honoraires entièrement à charge de la mutualité						303,51		
Honoraires partiellement à charge de la mutualité								
BIOLOGIE CLINIQUE								
Demandé par : SAIDANE, GHUEDER KORNREICH, ANNE								
	C	0021824148	10/03/25	592911	1	29,57	3,72	
Sous-total 1 - Honoraires des prestataires de soins						333,08	3,72	0,00
						A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
2. Pharmacie : médicaments, parapharmacie, implants, dispositifs médicaux								
2.1. Médicaments								
Médicaments remboursables								
Montant médicaments entièrement à charge de la mutualité						0,51		
Montant médicaments en partie à charge du patient								
		0021830743	11/03/25	0780148	1	0,07	0,01	
		0021834048	12/03/25	0780148	1	0,07	0,01	

T

						A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
Médicaments entièrement à charge du patient								
Médicaments sans accord du médecin-conseil								
DUODERM EXTRA MINCE 5 CM X 10	0021865582	21/03/25	7101900	1			2,16	
Médicaments non remboursables								
HIBIDIL MINIPLASCO 15 ML UD	0021844203	16/03/25	0291971	1			0,73	
HIBIDIL MINIPLASCO 15 ML UD	0021865582	21/03/25	0291971	1			0,73	
HIBIDIL MINIPLASCO 15 ML UD	0021869448	24/03/25	0291971	1			0,73	
MINIPLASCO PHYSIO 10 ML	0021881140	27/03/25	0819094	1			0,39	
ISO-BETADINE GEL	0021824148	10/03/25	1522010	100			7,07	
ISO-BETADINE GEL	0021844203	16/03/25	1522010	100			7,07	
FENISTIL GTTE	0021834048	12/03/25	2565950	20			3,76	
FUCICORT LIPID CREME 1 G	0021824148	10/03/25	3007960	30			16,03	
FUCICORT LIPID CREME 1 G	0021869448	24/03/25	3007960	30			16,03	
DAFALGAN INSTANT FRUITS ROUGES	0021812568	5/03/25	4630364	1			0,24	
DAFALGAN INSTANT FRUITS ROUGES	0021824148	10/03/25	4630364	1			0,24	
DAFALGAN INSTANT FRUITS ROUGES	0021834048	12/03/25	4630364	2			0,48	
2.2 Produits parapharmaceutiques								
COMPRESSE STERILE 90	0021812568	5/03/25	7799976	2			0,74	
VELPEAU 90GR 30CMX4M	0021812568	5/03/25	7799976	1			4,59	
COMPR. ALUDERM 60X60	0021812568	5/03/25	7799976	1			11,62	
CUTICELL TULLE10CX7M	0021812568	5/03/25	7799976	1			14,10	
COMPRESSE STERILE 90	0021819638	7/03/25	7799976	2			0,74	
JELONET PARAFF.10X10	0021819638	7/03/25	7799976	3			2,43	
VELPEAU 90GR 20CMX4M	0021819638	7/03/25	7799976	1			3,26	
VELPEAU 90GR 30CMX4M	0021824148	10/03/25	7799976	1			4,59	

T

					A charge	A charge	Supplément
					de la	du	(3)
					mutualité	patient (2)	
COMPR. GAZE 10X10	0021824148	10/03/25	7799976	3		1,62	
COMPR. ALUDERM 60X60	0021824148	10/03/25	7799976	1		11,62	
JELONET PARAFF.10X10	0021824148	10/03/25	7799976	4		3,24	
COMPR. ALUDERM 20X20	0021834048	12/03/25	7799976	2		6,96	
VELPEAU 90GR 20CMX4M	0021834048	12/03/25	7799976	1		3,26	
COMPR. GAZE 7,5X 7,5	0021834048	12/03/25	7799976	2		0,76	
VELPEAU 90GR 10CMX4M	0021837903	13/03/25	7799976	1		1,70	
COMPR. GAZE 7,5X 7,5	0021837903	13/03/25	7799976	1		0,38	
PETIT PANSEMENT (3M)	0021843825	15/03/25	7799976	1		2,34	
VELPEAU 90GR 15CMX4M	0021843825	15/03/25	7799976	1		2,68	
PETIT PANSEMENT (3M)	0021844203	16/03/25	7799976	1		2,34	
COMPR. ALUDERM 20X20	0021844203	16/03/25	7799976	1		3,48	
VELPEAU 90GR 15CMX4M	0021844203	16/03/25	7799976	1		2,68	
COMPRESSE GAZE 05X5	0021851838	18/03/25	7799976	1		0,20	
COMPR. GAZE 7,5X 7,5	0021851838	18/03/25	7799976	1		0,38	
COMPRESSE GAZE 05X5	0021860326	20/03/25	7799976	1		0,20	
COMPR. GAZE 7,5X 7,5	0021860326	20/03/25	7799976	1		0,38	
PETIT PANSEMENT (3M)	0021865582	21/03/25	7799976	1		2,34	
VELPEAU 90GR 15CMX4M	0021865582	21/03/25	7799976	1		2,68	
Sous-total 2 - Pharmacie					0,65	146,99	0,00
TOTAUX					333,73	150,71	0,00
TOTAL à payer par le patient							150,71
Solde à payer par le patient au compte :					BE74 7955 6816 9607	BIC : GKCCBEBB	150,71
					AVEC LA COMMUNICATION STRUCTUREE +++625/4302/05575+++		

=====|

- (1) Conventionné (C) : le dispensateur est lié aux tarifs fixés dans une convention.
 Partiellement conventionné (PC) : le dispensateur est certains jours lié aux tarifs fixés dans la convention.
 Le dispensateur ou l'hôpital peuvent vous donner plus d'informations à ce sujet.
 Non conventionné (NC) : le dispensateur n'est pas lié aux tarifs fixés dans une convention.
- (2) La rubrique "A charge du patient" comprend les montants personnels prévus légalement, des montants pour des produits non-remboursables (rubrique pharmacie), des montants pour des prestations pour lesquelles l'assurance maladie n'intervient pas (rubrique honoraires) et des "autres montants" (rubriques "Frais divers" et "Autres fournitures") et montants entièrement à charge du patient pour lesquels la TVA est due (montants hors TVA)
- (3) Supplément : est facturé en plus du montant officiel des honoraires. Ces montants peuvent être facturés par des médecins non-conventionnés ou partiellement conventionnés et sont entièrement à charge du patient.
- (4) Vous pouvez trouver la description complète de la prestation et ses tarifs de remboursement en introduisant le code de celle-ci dans la banque de données "Nomensoft" disponible sur le site web de l'INAMI : <http://www.inami.fgov.be>.

Modalités de paiement :

Toute somme due non payée dans les 15 jours de la date de réception de la facture sera majorée d'une indemnité forfaitaire, 14 jours après l'envoi d'une mise en demeure prenant la forme d'un premier rappel conformément à la loi du 04 mai 2023. Cette indemnité forfaitaire s'élèvera à 20 euros pour toute somme due inférieure ou égale à 150 euros, à 30 euros augmentés de 10% de la somme due sur la tranche comprise entre 150,01 et 500 euros, à 65 euros augmentés de 5% de la somme due sur la tranche supérieure à 500 euros avec un maximum de 2000 euros. A compter de la notification du montant majoré de l'indemnité forfaitaire, des intérêts calculés au taux légal autorisé par la loi du 04 mai 2023 seront également appliqués sur le montant des factures restant à payer.

Toute somme due et non contestée par le Service Financier Patients qui ne serait pas remboursée au patient à l'issue d'une période de 15 jours à dater de la réclamation écrite lui donnera droit à une indemnité forfaitaire de 20 euros pour toute somme due inférieure ou égale à 150 euros, de 30 euros augmentés de 10% de la somme due sur la tranche comprise entre 150,01 et 500 euros, de 65 euros augmentés de 5% de la somme due sur la tranche supérieure à 500 euros avec un maximum de 2000 euros. En cas de litige, seuls les tribunaux de Charleroi sont compétents.

0 3

1 5 0 , 7 1

ROCHE, JONAS
RUE DU LABORATOIRE 22 /011
6000 CHARLEROI

T

B E 7 4 7 9 5 5 6 8 1 6 9 6 0 7

G K C C B E B B

GRAND HOPITAL DE CHARLEROI
RUE DU CAMPUS DES VIVIERS 1
6060 GILLY

+ + + 6 2 5 / 4 3 0 2 / 0 5 5 7 5 + + +